

Budget

2007



Communauté
métropolitaine
de Québec

Bâti. Dans un même esprit.

LA TABLE DES MATIÈRES

La Communauté métropolitaine de Québec

Le territoire	2
Son mandat et ses compétences	3
Les membres du conseil	4
Les membres du comité exécutif	4
Son organigramme	5

Rapport de la présidente sur la situation financière de la Communauté métropolitaine de Québec	6
---	---

Les faits saillants du budget de fonctionnement 2007	9
---	---

Dépenses de fonctionnement par catégorie	11
Dépenses de fonctionnement par fonction	12
Dépenses de fonctionnement par objet	13
Dépenses de fonctionnement PGMR à la charge des municipalités de la Rive-Nord	14
Quotes-parts à la charge des municipalités	15

Annexe – Population, superficie, potentiel fiscal et richesse foncière uniformisée (par municipalité)	16
--	----

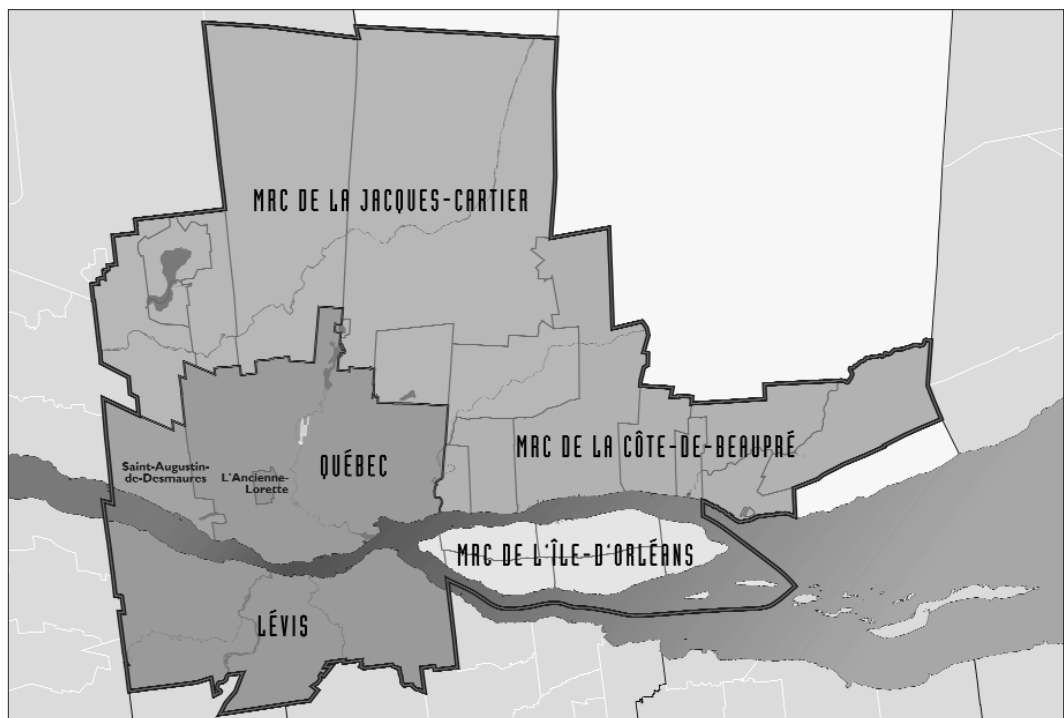
La Communauté métropolitaine de Québec

Née en 2002, la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) a pour mission de développer une plus grande cohésion dans les interventions des municipalités et des MRC qui la composent. Sa structure administrative est légère et compte une quinzaine d'employés, pour un budget total de fonctionnement de trois millions de dollars.

«Bâtir. Dans un même esprit.» résume en quelques mots tout le défi que doit relever la CMQ: mettre en commun les ambitions et les forces de chacun afin de contribuer à maintenir le dynamisme et la qualité de vie qui caractérisent la région, tout en respectant les aspirations locales.

Le territoire

La CMQ regroupe 28 municipalités et 718 000 habitants, soit près de 10% de la population du Québec. Elle couvre 3 347 kilomètres carrés en territoire municipalisé et, à des fins d'aménagement du territoire, un total de près 9 500 kilomètres carrés en y ajoutant les territoires non organisés.



Son mandat et ses compétences

La Communauté métropolitaine de Québec doit proposer et communiquer une vision globale du développement de son territoire en lien avec les champs de compétence qui lui ont été accordés par le législateur. Organisme de coordination et de planification, la CMQ pose des gestes qui, ultimement, ont des répercussions dans la vie des citoyens.

Les pouvoirs, les obligations et les compétences obligatoires de la CMQ couvrent principalement les secteurs d'activités suivants :

- L'adoption d'une vision stratégique du développement culturel, économique, environnemental et social du territoire métropolitain.
- L'adoption d'un plan des grands enjeux du développement économique.
- L'élaboration, l'adoption et la mise à jour d'un schéma métropolitain d'aménagement et de développement.
- La planification de la gestion des matières résiduelles pour l'ensemble de son territoire, à l'exclusion de celui de la ville de Lévis.
- L'établissement d'un programme de partage de la croissance de l'assiette foncière.

La CMQ peut également intervenir, si elle le juge à propos, dans d'autres sphères d'activité. Ses compétences facultatives touchent :

- Le pouvoir de faire un recensement des habitants.
- La promotion du territoire sur le plan international pour y favoriser l'essor et la diversification de l'économie.
- Le développement artistique ou culturel – la CMQ a le pouvoir de recueillir et d'allouer des ressources pour des événements et des organismes artistiques ou culturels agissants sur son territoire.
- Le développement touristique – la CMQ peut prendre les mesures nécessaires pour assurer l'harmonisation des plans d'action des organismes municipaux de promotion et de développement touristique oeuvrant sur son territoire.
- L'acquisition ou la construction des équipements ou infrastructures à caractère métropolitain.
- Le soutien financier d'événements à caractère métropolitain.
- La planification, la coordination et le financement du transport en commun métropolitain.
- La création d'un fonds destiné à soutenir financièrement des projets de développement.

Les membres du conseil

Présidente

M ^{me} Andrée P. Boucher	Mairesse	Québec
-----------------------------------	----------	--------

Vice-président

M. Marcel Corriveau	Maire	Saint-Augustin-de-Desmaures
---------------------	-------	-----------------------------

Membres

M. Jean-Pierre Bazinet	Conseiller	Lévis
M ^{me} Carole Bégin-Giroux	Conseillère	Québec
M. Jean-Claude Bouchard	Conseiller	Lévis
M ^{me} Ann Bourget	Conseillère	Québec
M. Henri Cloutier	Préfet	MRC de La Côte-de-Beaupré
M. Jean-Luc Daigle	Conseiller	Lévis
M. André Demers	Conseiller	Québec
M. Michel Giroux	Préfet	MRC de La Jacques-Cartier
M ^{me} Anne Ladouceur	Conseillère	Lévis
M. Ralph Mercier	Conseiller	Québec
M. Patrick Paquet	Conseiller	Québec
M ^{me} Danielle Roy Marinelli	Mairesse	Lévis
M ^{me} Denise Trudel	Conseillère	Québec
M. Jean-Pierre Turcotte	Préfet	MRC de L'Île-d'Orléans
M. Conrad Verret	Conseiller	Québec

Les membres du comité exécutif

Présidente

M ^{me} Andrée P. Boucher	Mairesse	Québec
-----------------------------------	----------	--------

Vice-président

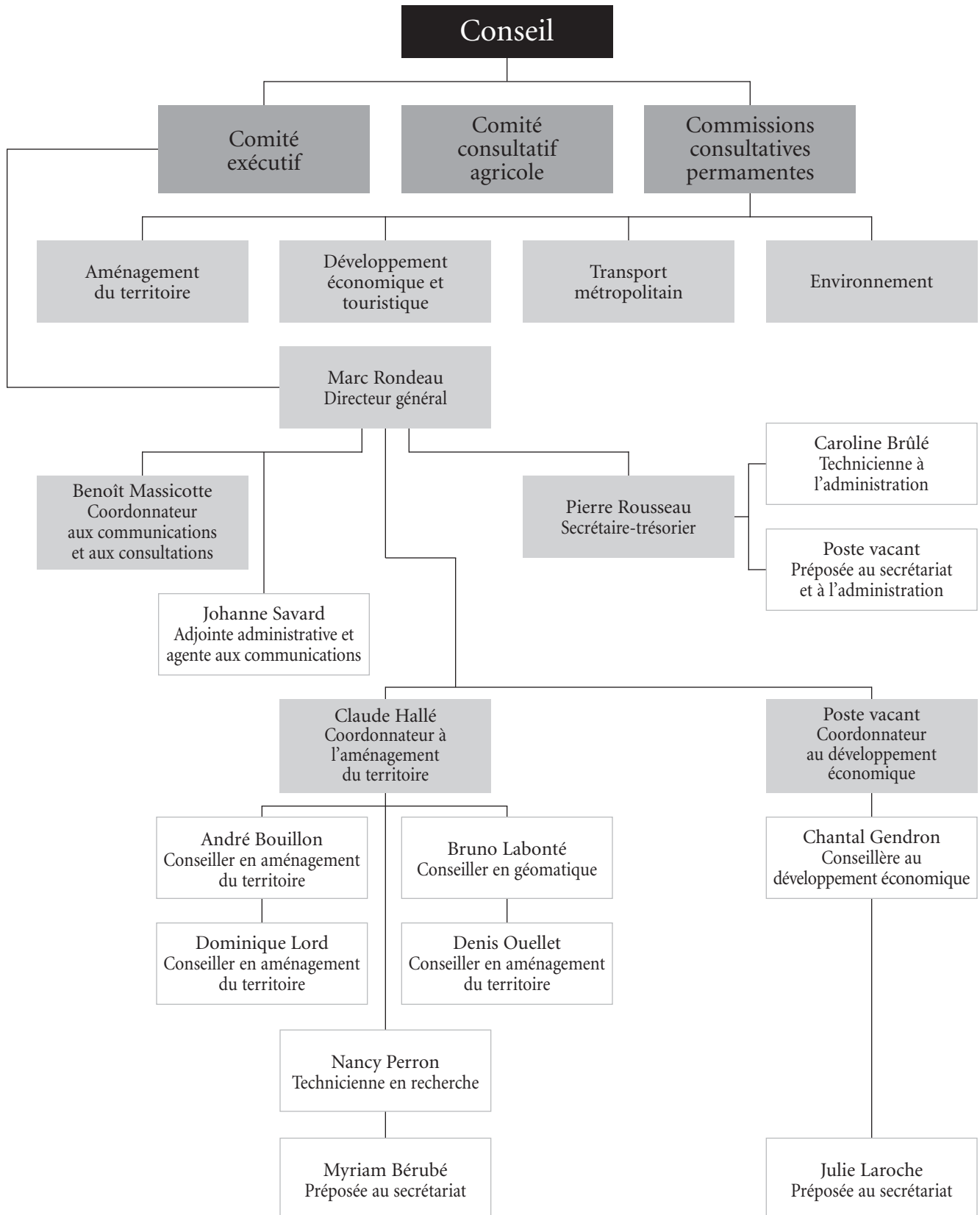
M ^{me} Danielle Roy Marinelli	Mairesse	Lévis
--	----------	-------

Membres

M. Michel Giroux	Préfet	MRC de La Jacques-Cartier
M ^{me} Anne Ladouceur	Conseillère	Lévis
M. Ralph Mercier	Conseiller	Québec



Son organigramme



Rapport de la présidente sur la situation financière de la Communauté métropolitaine de Québec

Chers Collègues,
Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi régissant la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ), je vous livre mon rapport sur la situation financière de la CMQ. La loi prévoit que je traite des derniers états financiers, du dernier rapport du vérificateur et du dernier programme triennal d'immobilisations, des indications préliminaires quant aux états financiers de l'exercice en cours, des orientations générales du prochain budget et du prochain programme triennal d'immobilisations.

Situation financière au 31 décembre 2005

Les états financiers déposés au conseil pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2005 font état de revenus de 3 505 501 \$ et de dépenses de 3 189 613 \$, pour un surplus des activités financières en 2005 de 315 888 \$. À ce surplus s'ajoute l'affectation d'un surplus accumulé de 432 968 \$, pour un total de 748 856 \$. De ce montant, une somme de 409 794 \$ a été affectée à l'exercice financier 2006 pour couvrir les dépenses engagées en 2005. Le solde, soit 339 062 \$, est non affecté.

Le rapport de nos vérificateurs externes indique que les états financiers préparés par le trésorier représentent fidèlement la situation financière de la Communauté métropolitaine de Québec et les résultats de ses opérations, le tout conformément aux normes reconnues dans ce domaine.

En ce qui concerne les immobilisations en 2005, la CMQ a acquis des bases de données, du matériel informatique et de l'équipement de bureau pour un montant de 35 209 \$.



Indications préliminaires sur l'exercice en cours

Les projections pour l'exercice financier en cours laissent entrevoir un bilan positif.

Des économies ont été possibles en plusieurs domaines. Les modifications apportées au règlement concernant la rémunération des membres des commissions permanentes de la CMQ auront pour effet de générer des économies récurrentes de l'ordre de 80 000 \$. De plus, des coûts d'acquisition en matière d'imagerie satellitaire inférieurs à nos prévisions et une diminution de nos dépenses permettront de dégager d'autres économies totalisant environ 150 000 \$.

Par ailleurs, certaines dépenses prévues au budget en 2006 ne pourront se réaliser au cours de cette année. Je fais référence ici notamment à un montant de 120 000 \$ alloué en 2006 aux activités entourant l'adoption du projet de schéma métropolitain d'aménagement et de développement. Cette somme sera versée au surplus financier prévu pour l'année courante.

Au niveau du budget applicable à l'ensemble des municipalités faisant partie de la CMQ, le surplus anticipé est d'environ 650 000 \$. Je reviendrai un peu plus loin pour vous indiquer l'utilisation projetée de ce surplus lorsque j'aborderai la question des orientations budgétaires 2007.

Pour ce qui est du budget alloué en 2006 au suivi et aux activités de communication en lien avec le *Plan de gestion des matières résiduelles* (PGMR) de la CMQ, les projections laissent également entrevoir un surplus.

L'initiative de la CMQ de tirer profit des sommes mises à la disposition des municipalités par les gouvernements en matière de protection de l'environnement a eu pour effet de générer des revenus exceptionnels de 78 750 \$ alloués au PGMR. De plus, en matière d'information et de sensibilisation pour le PGMR, la CMQ a un solde budgétaire non utilisé de 120 000 \$.

Au total, le surplus anticipé au PGMR est d'environ 400 000 \$. Il sera affecté en partie pour réduire les quotes-parts des municipalités en proportion de la subvention obtenue en 2006 et aussi pour assurer le financement des activités de communication amorcées en 2006 en matière de réemploi.

Le budget 2007 à la charge des municipalités

Considérant le bilan positif en 2006, le budget 2007 de la CMQ prévoit une réduction des quotes-parts des municipalités faisant partie de la CMQ.

Ce budget sera possible notamment par des efforts de réduction des dépenses amorcés en 2006 et la poursuite des autres activités de la CMQ en matière d'aménagement du territoire et de développement économique.

La CMQ aura recours également à ses surplus financiers pour le financement d'investissements ou de dépenses exceptionnelles non récurrentes. Il en sera ainsi également pour des dépenses reliées au schéma d'aménagement.

Pour ce qui est de l'implication de la CMQ au niveau de la sauvegarde et la mise en valeur du pont de Québec, les sommes exceptionnelles prévues en 2007 pour commémorer le centenaire de la tragédie de l'écroulement du premier pont et évaluer la faisabilité d'un centre d'interprétation seront financées en partie à même des revenus provenant des actifs cédés à la CMQ par la Coalition pour la sauvegarde et la mise en valeur du pont de Québec.

En tenant compte des revenus et après affectation des surplus, les dépenses à la charge des municipalités en 2007 seront inférieures à celles de 2006.

Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) Rive-Nord

La partie du budget relative au PGMR concerne les municipalités de la Rive-Nord seulement.

Les prévisions de dépenses 2007 sont inférieures à celles de 2006. Ces sommes sont prévues pour assurer le suivi et la coordination du PGMR.

Les quotes-parts demandées en 2007, après affectation de la subvention accordée à la CMQ et des surplus, seront donc inférieures à celles de 2006.

Programme triennal d'immobilisations 2007 - 2008 - 2009

Finalement, en ce qui concerne le programme triennal d'immobilisations, la CMQ ne prévoit pas faire de dépenses d'immobilisations en 2007-2008-2009 qu'elle devrait financer à même des emprunts que devraient assumer les municipalités membres. Il n'y aura donc pas de programme triennal d'immobilisations 2007-2008-2009.

Conclusion

À la lumière de ce qui précède, on doit conclure que la situation financière de la CMQ est bonne et conforme à l'exercice des mandats et compétences qui lui ont été confiés par le législateur.

La présidente,
Andrée P. Boucher

Québec, le 16 novembre 2006



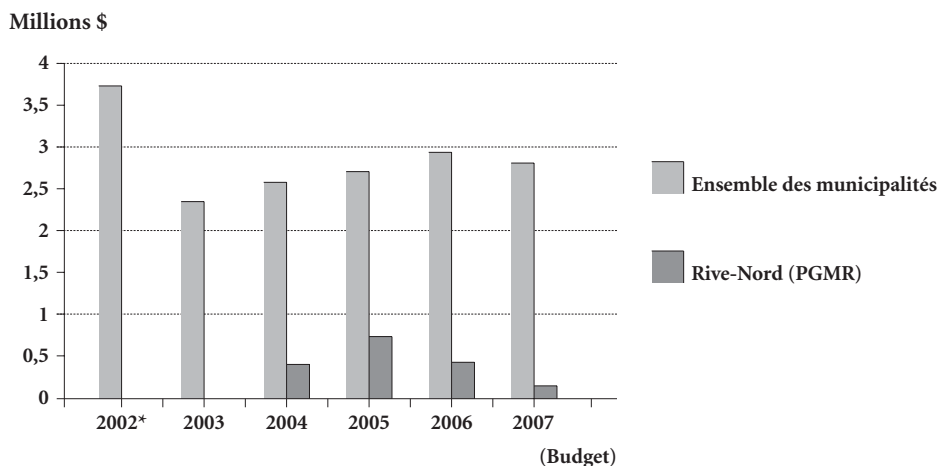
FAITS SAILLANTS DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2007

Le budget de fonctionnement de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) est constitué de deux parties. La partie I concerne l'ensemble des municipalités du territoire. La partie II est constituée des dépenses à la charge des municipalités de la Rive-Nord seulement, pour la mise en œuvre du Plan de gestion des matières résiduelles de la Communauté métropolitaine de Québec Rive-Nord (PGMR).

Le budget de fonctionnement qui concerne l'ensemble des municipalités (partie I) s'élève pour 2007 à 3 398 038 \$. Ce montant inclut une provision de 200 000 \$ pour des dépenses de mise en réseau de données géomatiques. Ce montant de 200 000 \$ sera financé à même les surplus antérieurs.

Le budget à la charge des municipalités (quotes-parts) pour 2007 sera de 2 800 194 \$. Pour y arriver, des revenus en 2007 estimés à 85 000 \$ et des surplus totalisant 312 844 \$ ont été affectés au budget 2007. Dans ce surplus de 312 844 \$, une somme de 120 000 \$ est incluse pour le schéma métropolitain d'aménagement et de développement (SMAD) en cours d'élaboration. Cette dépense était prévue au budget de 2006, mais n'a pas été engagée. Elle sera dépensée en 2007.

Quotes-parts de 2002 à 2007



* L'année 2002 a été la 1^{re} année d'existence de la CMQ. En 2002, le budget adopté incluait un montant de 1 151 300 \$ pour la Société de promotion économique du Québec métropolitain (SPEQM). Le budget adopté a été mis sur une base annuelle à des fins de comparaison avec les années subséquentes.

Les quotes-parts demandées aux municipalités pour 2007 totalisent donc 2 800 194 \$, soit une baisse de 47 156 \$ ou de 1,66 % par rapport à l'année 2006.

La partie II du budget relative au *Plan de gestion des matières résiduelles* est à la charge des municipalités de la Rive-Nord seulement. Le montant des dépenses en 2007 totalise 283 138 \$. La rémunération d'un conseiller affecté au suivi du Plan et certaines activités d'information et de sensibilisation constituent l'essentiel des dépenses de la CMQ. Un montant de 103 803 \$ constitué d'une part d'une aide financière du Fonds vert de la Fédération canadienne des municipalités de 78 750 \$ et d'autre part d'un surplus libéré des années antérieures de 25 053 \$, a été affecté au budget 2007. Des revenus de 35 000 \$ sont aussi attendus en 2007 provenant du Fonds vert. Les quotes-parts demandées aux municipalités de la Rive-Nord ont donc pu être ramenées à 144 335 \$, soit une baisse de 221 011 \$ sur le montant de 2006.

La CMQ ne prévoit pas faire de dépenses d'immobilisations au cours des prochaines années. Il n'y a donc pas de programme triennal d'immobilisations 2007-2008-2009.



Dépenses de fonctionnement par catégorie

Par catégorie	Effectif	Budget adopté 2006	Budget adopté 2007
Administration générale	6	2 090 782 \$	2 002 080 \$
Transport		60 000 \$	80 000 \$
Aménagement et urbanisme *	6.5	727 167 \$	823 679 \$
Développement, promotion économique et événements à caractère métropolitain	3.5	345 605 \$	398 535 \$
Loisirs et culture		0 \$	60 000 \$
Frais de financement		1 300 \$	100 \$
Contingent et imprévus		33 000 \$	33 644 \$
TOTAL	16	3 257 854 \$	3 398 038 \$
Revenus		(35 000 \$)	(85 000 \$)
Affectation des surplus		(375 504 \$)	(512 844 \$)
Budget à la charge des municipalités de la CMQ		2 847 350 \$	2 800 194 \$

* En 2006, un montant additionnel de 200 000 \$ a été prévu pour l'image satellitaire. En 2007, une dépense ponctuelle de 200 000 \$ est prévue pour la mise en réseau des données géomatiques. Cet investissement sera financé à même les surplus antérieurs.



Dépenses de fonctionnement par fonction

Par fonction	Budget adopté 2006	Budget adopté 2007
Conseil et comité exécutif	282 338 \$	301 366 \$
Commissions	284 789 \$	205 380 \$
Comités – CCA	8 720 \$	10 840 \$
Direction générale	737 663 \$	747 808 \$
Secrétariat/Trésorerie	267 852 \$	294 953 \$
Gestion du personnel	62 000 \$	59 500 \$
Autres dépenses d'administration	447 420 \$	382 233 \$
Transport en commun métropolitain	60 000 \$	80 000 \$
Aménagement *	727 167 \$	823 679 \$
Développement, promotion économique	245 605 \$	298 535 \$
Événements à caractère métropolitain	100 000 \$	100 000 \$
Fonds sauvegarde et mise en valeur du pont de Québec	0 \$	60 000 \$
Frais de financement	1 300 \$	100 \$
Contingent et imprévus	33 000 \$	33 644 \$
TOTAL	3 257 854 \$	3 398 038 \$
Revenus	(35 000 \$)	(85 000 \$)
Affectation des surplus	(375 504 \$)	(512 844 \$)
Budget à la charge des municipalités de la CMQ	2 847 350 \$	2 800 194 \$

* En 2006, un montant additionnel de 200 000 \$ a été prévu pour l'image satellitaire. En 2007, une dépense ponctuelle de 200 000 \$ est prévue pour la mise en réseau des données géomatiques. Cet investissement sera financé à même les surplus antérieurs.



Dépenses de fonctionnement par objet

Par objet	Budget adopté 2006	Budget adopté 2007
Rémunération		
Élus	419 071 \$	366 114 \$
Employés CMQ	583 218 \$	592 215 \$
Cotisations de l'employeur		
Élus	94 556 \$	88 398 \$
Employés CMQ	128 307 \$	130 286 \$
Transport et communication	330 600 \$	423 600 \$
Services professionnels, techniques et autres *	433 120 \$	668 934 \$
Employés prêtés		
Rémunération	469 628 \$	499 737 \$
Cotisation de l'employeur	116 534 \$	124 937 \$
Location, entretien et réparation	194 300 \$	200 233 \$
Biens durables	50 000 \$	59 000 \$
Biens non-durables *	231 720 \$	30 840 \$
Frais de financement	1 300 \$	100 \$
Contributions à des organismes	172 500 \$	180 000 \$
Autres objets	33 000 \$	33 644 \$
TOTAL	3 257 854 \$	3 398 038 \$
Revenus	(35 000 \$)	(85 000 \$)
Affectation des surplus	(375 504 \$)	(512 844 \$)
Budget à la charge des municipalités de la CMQ	2 847 350 \$	2 800 194 \$

* En 2006, un montant additionnel de 200 000 \$ a été prévu pour l'image satellitaire. En 2007, une dépense ponctuelle de 200 000 \$ est prévue pour la mise en réseau des données géomatiques. Cet investissement sera financé à même les surplus antérieurs. Cette dépense apparaît sous l'objet « Services professionnels, techniques et autres » alors qu'en 2006, elle était sous l'objet « Biens non-durables ».

Dépenses de fonctionnement PGMR à la charge des municipalités de la Rive-Nord

	Budget adopté 2006	Budget adopté 2007
Total rémunération	78 163 \$	60 725 \$
Total cotisations de l'employeur	17 196 \$	13 360 \$
Frais de déplacement	1 000 \$	1 000 \$
Frais de représentation	565 \$	750 \$
Colloques et congrès	1 000 \$	2 000 \$
Communications (Publicité, publications/imprimés)*	250 000 \$	185 000 \$
Honoraires professionnels	15 911 \$	15 000 \$
Formation personnel	500 \$	500 \$
Frais de réunion (aliments)	2 000 \$	2 000 \$
Réserve pour imprévus	3 665 \$	2 803 \$
Dépenses reliées au PGMR	370 000 \$	283 138 \$
Surplus 2006 (Subvention Fonds vert)		-78 750 \$
Surplus libéré des années antérieures		-25 053 \$
Subvention Fonds vert		-35 000 \$
Quotes-parts demandées aux municipalités membres de la Rive-Nord	370 000 \$	144 335 \$

* Selon le règlement 2006-20, quatre municipalités de l'ouest de la MRC de La Jacques-Cartier ne contribuent pas aux dépenses du volet communication: information, sensibilisation, éducation, du PGMR de la CMQ. Dans le calcul des quotes-parts à la charge des municipalités de la Rive-Nord, il est tenu compte de ce règlement.



Quotes-parts à la charge des municipalités

Municipalités	2006			2007 ¹			Variation	
	Budget CMQ \$	Budget PGMR \$	Crédit applicable PGMR ² \$	Total \$	Budget CMQ \$	Budget PGMR ² \$		Total \$
L'Ancienne-Lorette	56 028	8 484		64 512	55 513	3 437	58 950	(5 562)
Lévis	403 937	N/A		403 937	438 116	N/A	438 116	34 179
Beaupré	20 710	3 136		23 846	20 353	1 260	21 613	(2 233)
Boischatel	15 242	2 308		17 550	16 857	1 043	17 900	350
Château-Richer	8 533	1 292		9 825	8 745	541	9 286	(539)
L'Ange-Gardien	8 890	1 346		10 236	9 498	588	10 086	(150)
Sainte-Anne-de-Baupré	7 900	1 196		9 096	7 748	480	8 228	(868)
Saint-Ferréol-les-Neiges	14 162	2 144		16 306	14 568	902	15 470	(836)
Saint-Joachim	3 662	555		4 217	3 923	243	4 166	(51)
Saint-Louis/Cap-Tourmente	13	2		15	13	1	14	(1)
Saint-Tite-des-Caps	4 049	613		4 662	3 702	229	3 931	(731)
MRC La Côte-de-Baupré (total)	83 161	12 592		95 753	85 407	5 287	90 694	(5 059)
Fossambault-sur-le-Lac	8 570	1 298	(877)	8 991	9 124	193	9 317	326
Lac-Beauport	28 069	4 250		32 319	30 814	1 908	32 722	403
Lac-Delage	2 194	332		2 526	2 832	175	3 007	481
Lac-Saint-Joseph	7 920	1 199	(810)	8 309	8 677	184	8 861	552
Sainte-Brigitte-de-Laval	10 017	1 517		11 534	10 927	676	11 603	69
Sainte-Catherine/Jacques-Cartier	16 742	2 535	(1 713)	17 564	16 485	349	16 834	(730)
Saint-Gabriel-de-Valcartier	34 132	5 169		39 301	30 676	1 899	32 575	(6 726)
Shannon	12 252	1 855	(1 254)	12 853	12 094	256	12 350	(503)
Stoneham-et-Tewkesbury	24 368	3 690		28 058	24 961	1 546	26 507	(1 551)
MRC La Jacques-Cartier (total)	144 264	21 845	(4 654)	161 455	146 590	7 186	153 776	(7 679)
Sainte-Famille	4 335	656		4 991	4 523	280	4 803	(188)
Saint-François-de-l'Île-d'Orléans	3 984	603		4 587	3 689	228	3 917	(670)
Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	7 742	1 172		8 914	7 132	441	7 573	(1 341)
Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	9 190	1 392		10 582	10 274	636	10 910	328
Sainte-Pétronille	6 852	1 038		7 890	6 167	382	6 549	(1 341)
Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	7 112	1 077		8 189	7 378	456	7 834	(355)
MRC L'Île-d'Orléans (total)	39 215	5 938		45 153	39 163	2 423	41 586	(3 567)
Québec	2 043 579	309 456		2 353 035	1 958 177	121 221	2 079 398	(273 637)
Québec (spéciale)³	4 477	678		5 155				(5 155)
Saint-Augustin-de-Desmaures	72 689	11 007		83 696	77 228	4 781	82 009	(1 687)
TOTAL CMQ	2 847 350	370 000	(4 654)	3 212 696	2 800 194	144 335	2 944 529	(268 167)

1. La répartition pour 2007 est faite selon le potentiel fiscal 2007.

2. Selon le règlement 2006-20, quatre municipalités de l'ouest de la MRC de La Jacques-Cartier ne contribuent pas aux dépenses du volet communication : information, sensibilisation, éducation, du PGMR de la CMQ. Dans le calcul des quotes-parts à la charge des municipalités de la Rive-Nord, il est tenu compte de ce règlement.

3. Pour tenir compte de l'entrée en vigueur en 2006 du projet de loi 21 modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal, il a été établi pour 2006 une quote-part spéciale en fonction du potentiel fiscal spécial applicable aux valeurs attribuables aux immeubles qui composent le parc industriel de Saint-Augustin. Les dépenses reliées au paiement de la quote-part spéciale constituent des dépenses d'agglomération financées par des revenus d'agglomération. En 2007, le décret 1003-2006 adopté par le gouvernement le 2 novembre 2006 a reporté en 2009 l'application de cette disposition sans pour autant la rendre rétroactive pour 2006.

Annexe – Population, superficie, potentiel fiscal et richesse foncière uniformisée

Municipalités	Population ¹	Superficie du territoire ² (km ²)	Potentiel fiscal ³ (\$ (provisoire))	Richesse foncière uniformisée ³ (\$)
L'Ancienne-Lorette	16 726	8,020	1 078 470 021	1 016 219 743
Lévis	129 521	443,648	8 511 485 924	7939 656 771
Beaupré	2 946	22,530	395 398 441	340 170 832
Boischatel	5 020	19,640	327 487 040	317 160 700
Château-Richer	3 599	228,990	169 884 208	161 533 102
L'Ange-Gardien	3 011	50,670	184 516 592	175 750 804
Saint-Joachim	1 472	40,680	76 207 711	72 082 467
Saint-Ferréol-les-Neiges	2 283	82,280	283 016 546	275 744 048
Saint-Louis/Cap-Tourmente	2	0	255 840	255 840
Saint-Tite-des-Caps	1 442	130,010	71 917 871	69 929 626
Sainte-Anne-de-Beaupré	2 781	64,380	150 533 213	136 080 446
MRC La Côte-de-Beaupré (total)	22 556	639,180	1 659 217 462	1 548 707 865
Fossambault-sur-le-Lac	1 151	10,960	177 247 964	176 056 493
Lac-Beauport	6 254	62,720	598 639 241	587 319 563
Lac-Delage	506	1,460	55 028 160	52 632 767
Lac-Saint-Joseph	201	32,810	168 570 541	168 562 500
Saint-Gabriel-de-Valcartier	2 561	441,170	595 963 096	461 213 493
Sainte-Brigitte-de-Laval	3 789	111,490	212 291 211	209 883 486
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier	5 111	120,610	320 254 695	306 142 226
Shannon	4 159	61,790	234 950 521	220 044 697
Stoneham-et-Tewkesbury	5 976	684,750	484 925 022	471 489 720
MRC La Jacques-Cartier (total)	29 708	1 527,760	2 847 870 451	2 653 344 945
Saint-François-de-l'Île-d'Orléans	528	30,760	71 658 672	70 970 823
Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	897	43,640	138 547 794	137 386 775
Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	1 576	35,320	199 600 496	196 581 228
Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	1 877	31,130	143 344 951	139 885 710
Sainte-Famille	869	46,430	87 863 666	86 430 312
Sainte-Pétronille	1 034	4,500	119 813 636	118 195 246
MRC L'Île-d'Orléans (total)	6 781	191,780	760 829 215	749 450 094
Québec	496 257	451,786	38 042 412 044	34 351 253 056
Saint-Augustin-de-Desmaures	17 191	84,944	1 500 351 681	1 405 641 039
TOTAL CMQ	718 740	3 347,118	54 400 636 798	49 664 273 513

1. Source: Gazette officielle du Québec, Partie 2 du 17 janvier 2007, no 3, page 280, Décret 1193-2006 concernant la population des municipalités et des arrondissements pour l'année 2007.

2. Source: Répertoire des municipalités du Québec, MAMR.

3. Source: Sommaire des riles d'évaluation foncière, MAMR, décembre 2006.



**Communauté métropolitaine
de Québec**

1130, route de l'Église

Sainte-Foy (Québec)

G1V 4X6

Courriel: info@cmquebec.qc.ca

www.cmquebec.qc.ca

Téléphone: 418 641-6249

Télécopieur: 418 641-6545

